

La recherche de sang dans les selles est un test de prévention et de dépistage du cancer colorectal. Il a pour objet de mettre en évidence la présence de sang occulte (non visible à l'œil nu) dans les matières fécales.

1. Préalablement :

- se procurer à l'avance auprès des secrétaires du laboratoire, un ou plusieurs flacons stériles à usage unique spécialement conçus pour le recueil des selles.
La secrétaire prendra soin de noter votre identité (Nom et Prénom) sur l'étiquette du flacon.
- les quelques jours précédents le recueil, évitez de faire saigner vos gencives lors du brossage des dents, et éviter de prendre certains médicaments (vitamine C, fer, aspirine, anti inflammatoire à forte dose).
- en période menstruelle (règles), ou de saignements d'origines gynécologique ou hémorroïdaire, faire le prélèvement à distance d'au moins 3 jours des saignements.

2. Le jour du recueil :

- recueillir les selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire, l'équivalent d'une grosse noix.
- vérifier à ce moment que vos coordonnées sont bien indiquées sur le flacon, sinon inscrivez précisément vos Nom et Prénom sur l'étiquette du flacon.
- noter la date et l'heure du recueil.

3. Dépôt du flacon au laboratoire :

- le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les plus brefs délais si les selles sont conservées à température ambiante, moins de 2 heures idéalement. Ce délai peut être allongé jusqu'à 8 heures si le prélèvement est conservé à +4°C (dans le bas du réfrigérateur).
- en cas de prescription de recherche de sang dans les selles sur 3 jours, il vous sera demandé d'apporter au jour le jour vos échantillon de selles, identifiés et datés (nom, prénom, date et heure de prélèvement) durant 3 jours consécutifs.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos secrétaires, pour toutes informations complémentaires.